

COMPORTEMENT AU FEU - AMENAGEMENTS INTERIEURS

Formateur : **Beatriz DE LA FUENTE**

La réglementation nationale fait à la fois appel aux Euroclasses pour les matériaux de construction et aux classements M pour les matériaux d'aménagement. Le stage réalise un focus sur ces derniers.

1. OBJECTIFS

- Comprendre les exigences réglementaires et les essais de comportement au feu des produits d'aménagement et des meubles rembourrés.

2. PUBLIC CONCERNE

- Producteurs et utilisateurs de produits d'ameublement.

3. PROGRAMME

- Contexte réglementaire en ERP
 - Le classement M des produits d'aménagement (arrêté du 21 novembre 2002)
 - Les exigences applicables aux meubles rembourrés fixés au sol (article AM18)
- Les autres contextes réglementaires : transports, prisons, domestique, autres pays, etc.

4. PRE REQUIS

- Aucun

5. MODALITES

Durée	0.5 jour
Sessions	En présentiel
Prix hors taxes par personne	400 Euros
Attestation de présence	Remise à l'issue du stage
Evaluation des connaissances via un questionnaire distribué aux stagiaires en fin de session.	